

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 16 JUIN 2014 A MEYRIN****Présents :**

Mme Elisabeth FATTON	Maire, Collex-Bossy
Mme Olga GIVERNET	Conseillère municipale, Saint-Genis-Pouilly
M. Jacques MONAT	Représentant permanent de la municipalité de Chevry
M. Yvan ROCHAT	Président ATCR, Conseiller administratif, Vernier
M. Philippe POGET	Conseiller administratif, Satigny
M. François LUGINBÜHL	Commissaire aux comptes, Nernier
M. Jean-Yves TAINURIER	Commissaire aux comptes, Saint-Genis-Pouilly
M. Daniel RAPHOZ	Maire, Ferney-Voltaire
M. Éric IMOBERSTEG	Maire-adjoint, Prévessin-Moëns
M. Pierre-Alain TSCHUDI	Conseiller administratif, Meyrin
M. Georges RYSER	Président AFRAG
M. François MAZENOD	Maire de Genthod
M. Mike GERARD	ARAG
M. Marcos WEIL	Secrétariat technique ATCR-AIG

**Excusés :**

M. Patrick SIMON	Commune de Tannay
Mairie de Cartigny	
Mme Dominique DONZE	Mairie de Crozet
Commune d'Aire-la-Ville	
M. Pierre REBEIX	Mairie d'Echenevex
M. Marcel BEAUVERD	Mairie de Bellevue

**Ordre du jour**

1. Approbation du PV de l'AG du 02 juillet 2013
2. Informations sur les activités de l'ATCR-AIG (rapport d'activité 2013-2014)\*
3. Élection du Comité directeur et des réviseurs aux comptes
4. Présentation des comptes 2013
5. Rapport des réviseurs des comptes
6. Présentation et approbation du budget 2014 et fixation des cotisations 2014
7. Échanges sur les principaux dossiers en cours
8. Divers

M. TSCHUDI ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

## 1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 02 juillet 2013

Le PV est adopté avec remerciements à son auteur.

## 2. Rapport d'activités

Yvan ROCHAT commente le rapport d'activités.

Concernant l'Aile Est, l'ATCR souhaite rencontrer les communes de la rive droite.

Concernant, la fiche PSIA, l'ATCR a un rôle particulier notamment en tant qu'association transfrontalière. Les communes françaises n'étant pas directement informées dans le processus engagé.

### Discussion :

M. Daniel RAPHOZ vient d'être nommé à la CCLNTA par le préfet de l'Ain.

En reprenant les dossiers, il apparaît que l'AIG ne répond pas. Le Pays de Gex subit les nuisances de bruit, de pollution.

Dans les années 90, il s'était battu contre la concession sur 50 ans. Par conséquent, les prévisions faites par l'AIG sont dépassées.

L'interlocuteur français est la DGAC à Lyon.

M. Daniel RAPHOZ souhaite que l'AIG soit un partenaire des communes. Il est actuellement en négociation avec l'AIG pour l'insonorisation des bâtiments.

Il soulève aussi la problématique des hélicoptères et de la petite aviation ainsi que les nuisances des trajectoires sur le Pays de Gex.

### M. Yvan ROCHAT

L'AIG est une institution puissante avec qui il faut travailler en intelligence.

L'AIG reçoit une mission du Conseil d'État.

M. Yvan ROCHAT encourage à être actif auprès des collectivités françaises.

Jusqu'à présent, l'ATCR a beaucoup travaillé sur les nuisances sonores. Certaines associations à Genève travaillent sur la gestion des pollutions de l'air. Approche complémentaire entre association. La population nous interpelle surtout sur les questions de bruit.

Cette manière de travailler de l'ATCR peut évoluer.

### M. Mike GERARD

Il demande de mettre l'ARAG en copie si il y a des questions techniques sur le bruit et les trajectoires. Cela permettra de comparer qui a les réponses.

### M. François MAZENOD

Le groupement des communes de la rive droite a eu une réaction épidermique suite à l'opposition.

Les mêmes préoccupations sont partagées par les communes de la Rive droite. La population veut avoir la vérité. La vérité c'est qu'il y a eu moins de vols ces deux dernières années. Cela augmente depuis quelques mois.

Le climat de confiance a été un peu écorné.

Il n'y aura pas de densification dans les zones de villas dans les territoires soumis aux nuisances mais il y a un regret de ne pas pouvoir construire des logements. Les communes sont préoccupées. Genthod a décidé de rester dans l'association pour pouvoir agir sur tous les fronts. Il est soucieux car l'AIG, il n'y a pas toujours les bons interlocuteurs.

M. MIKE GERARD

Il confirme que quand l'AIG dit qu'il y a moins de vols, c'est juste. Les petits avions ne peuvent plus utiliser leur piste en herbe. Il n'y a plus d'avions lourds.

M. ERIC IMOBERSTEG

Les petits avions ne sont pas compris dans les statistiques.

M. YVAN ROCHAT

Il faut demander les chiffres à ceux qui les produisent.

L'AIG parle d'un horizon de 20 millions de passagers. Comment nous communes nous nous positionnons par rapport à cette perspective ?

Le problème n'est pas le nombre de passagers mais le nombre de mouvements.

Par ailleurs, les améliorations des moteurs devraient apporter une amélioration, mais cela va prendre quelques années.

Par rapport aux mouvements globaux, l'ATCR peut se positionner sur certains créneaux, comme 22h00-6h00.

Aile Est : l'opposition est motivée par rapport à la gestion du nombre total de mouvements.

M. Daniel RAPHOZ

Il y a un problème de confiance. Il se demande quels sont les bons, les vrais chiffres ?

Comment on aménage notre territoire communal ?

Le PEB de Ferney-Voltaire hypothèque 30% du territoire constructible.

Il y a moins de mouvements mais plus de fret. L'augmentation est importante.

M. ERIC IMOBERSTEG

Les avions passagers utilisent aussi pour le fret.

MME OLGA GIVERNET

Elle se demande si il y a d'autres sources pour les chiffres fournis par l'AIG.

M. YVAN ROCHAT

L'ATCR a fait une démarche parallèle en posant un réseau de micros pour contrôler bruit et trajectoire.

M. MIKE GERARD

Chaque avion qui fut en mouvement a été identifié par le réseau de micro.

Les chiffres concernant les mouvements entre l'AIG et le réseau micro se rejoignent.

M. YVAN ROCHAT

Les chiffres concernant le nombre de mouvements ne semblent pas être faux. Pour une grande partie de la population, le nombre de vols est un signe de prospérité pour le canton.

MME OLGA GIVERNET

Il faut travailler sur des aspects d'horaires ou de trajectoires plutôt que sur le nombre total des vols.

M. ERIC IMOBERSTEG

Il faut limiter certains avions de certaines catégories à certains horaires.

M.YVAN ROCHAT

L'ATCR se bat surtout sur les mouvements nocturnes. C'est une période très sensible par rapport au bien-être des habitants.

L'ATCR a discuté avec l'AIG pour que les surtaxes bruit soient plus dissuasives.

M. Daniel RAPHOZ

Ferney-Voltaire subit beaucoup la petite aviation et les hélicoptères.

M. YVAN ROCHAT

L'AIG a voulu supprimer l'aéroclub pour garder des créneaux.

M. ERIC IMOBERSTEG

Il faut 750 m entre les 2 postes selon l'O soit 3 minutes d'écart. Le changement n'amène pas plus d'avions mais cela diminue l'aviation légère.

M.YVAN ROCHAT

L'AIG a une stratégie de répondre à la demande d'accroissement.

M. MIKE GERARD

L'aéroclub bénéficiait d'une dérogation. En 2005, une étude avait conclu qu'il n'y avait pas problème. Soudain l'OFAC a changé d'avis. Pourquoi ?

Limitier certaines catégories à certains horaires était demandé dans la procédure Crinen. L'OFAC a décidé d'attendre PSIA.

M. JACQUES MONAT

Si la concession est de 50 ans, le règlement d'exploitation devrait être d'une moins longue durée. Il faut apprendre de ce qui se fait autour de l'aéroport de Zurich et de l'Allemagne.

M. YVAN ROCHAT

Il rappelle l'intérêt d'une association transfrontalière : l'ATCR représente 100'000 habitants

M. JACQUES MONAT

Application des conventions Aarhus et d'Espo. Ces conventions ont été ratifiées.

Il est question en France de chartes de l'environnement. L'ACNUSA peut appuyer les pour de tels instruments.

Payerne n'est plus seulement un aérodrome militaire mais aussi ouvert à l'aviation civile.

M. YVAN ROCHAT

Concernant Aile Est :

AIG et OFAC sont intéressées à une discussion avec les opposants, pour trouver un compromis et éviter des recours si l'autorisation est délivrée.

Il est interpellé pour participer à ces discussions. Par exemple, l'ATCR pourrait exiger que la limitation du nombre de porteurs soit inscrite dans la fiche PSIA.

Les associations pourraient obtenir des garanties permettant ainsi de ne pas aller plus....

L'opposition de l'ATCR a du poids.

M. DANIEL RAPHOZ

Il faut parler avec l'AIG mais il faut connaître la stratégie de l'AIG à 30 ans. Il aimerait avoir une visibilité du point de vue de l'ensemble des infrastructures.

M. MIKE GERARD

Il avait critiqué les plans de l'Aile Est en mettant en avant qu'il n'y avait pas de business plan, alors que c'est indispensable pour un investissement de 300 millions.

M. YVAN ROCHAT

Il propose de participer aux discussions.

M. PIERRE-ALAIN TSCHUDI

L'opposition est le seul moyen de pouvoir discuter avec l'aéroport. L'AIG l'a bien compris.

Il faut donc participer au dialogue et savoir dans quelle perspective s'inscrit ce projet pour que les communes puissent prendre position de manière démocratique.

L'Assemblée générale valide.

MME OLGA GIVERNET

Dans la zone Nord, il n'y a pas que l'aéroclub, tous les bâtiments sont potentiellement concernés.

M. PIERRE-ALAIN TSCHUDI

Il y a des rumeurs concernant la réalisation d'un parking pour gros porteurs au Nord. (Association Citadelle)

M. MIKE GERARD

Le secteur Nord pourrait même devenir un terminal.

**3. Election du comité directeur**

M. Yvan ROCHAT : Les communes candidates sont : Satigny, Meyrin, Prévessin-Moëns, Vernier, Chevry, Ferney-Voltaire.

M. Yvan ROCHAT demande si il y a d'autres communes intéressées.

Vernier : Présidence

Ferney-Voltaire : Vice-présidence

Il n'y a pas d'opposition.  
Adoption à l'unanimité.

#### 4. Election des vérificateurs aux comptes

M. Jean-Yves TAINTURIER se représente.  
M. François MAZENOD se présente.

#### 5. Présentation des comptes 2013

M. Philippe POGET présente les comptes.  
Les cotisations ont augmentées grâce à Meyrin.  
Il y a un excédent de recettes.  
C'est une bonne année comptable mais tout n'a pas été utilisé car l'ATCR n'a pas pu tout faire.  
Le bilan à l'actif est de 200'523.- CHF  
Yvan ROCHAT se demande si il faut baisser le montant de cotisations. Celui-ci est maintenu.

#### Rapport des réviseurs aux comptes

M. François LUGINBÜHL lit le rapport.  
L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport des réviseurs.

#### 6. Budget 2014

Le budget prévoit une perte, mais il n'y a pas de nécessité de thésauriser. Il faut juste garder en banque de quoi maintenir le niveau de fonctionnement d'une année.  
Les charges représentent un montant de CHF 78'250.-  
Les revenus représentent un montant de CHF 39'150.-  
Les cotisations sont maintenues au même niveau.  
Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

#### 8. Divers

M. Mike GERARD a reçu un complément de dossier concernant l'aile Est.  
L'AIG a mandaté BMG.

M. Georges RYSER : approche segmentée au dessus du lac.  
En 2001, il y a eu le recours Crinen.  
En 2006, il restait 2 points : les vols de nuit et l'approche segmentée.  
En septembre 2012, il n'y a pas eu de décisions sur les vols de nuit. Il y a eu un refus pour la trajectoire segmentée.  
L'AFRAG a fait opposition au TAF.  
L'AFRAG a récolté 23'000.- euros auprès de l'ATCR, l'AFRAG et de la population.  
C'est en jugement. Nous avons appris beaucoup de choses que nous ne savions pas. Au moment de l'octroi de la concession, l'OFAC a signé un accord pour que les français cèdent le contrôle du ciel français, contre rémunération.  
L'art.14 de la convention demande des contacts réguliers pour parler des nuisances.  
Ils ont fait appel à un expert hollandais (NLR) reconnu. L'OFAC raconte des histoires. Les experts estiment que cela est possible.

Marcos WEIL  
Secrétariat de l'ATCR-AIG  
Genève, le 23 juin 2014